



**MINISTÈRE
DES ARMÉES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Secrétariat général
pour l'administration**

Direction du service national
et de la jeunesse

Paris, le 19 octobre 2023

N° 0001D23016557

/ARM/SGA/DSNJ/CAJ/SG/NP

**Le général de corps d'armée Pierre-Joseph GIVRE
Président de la Commission armées-jeunesse**

à

Destinataires *in fine*

OBJET : lancement et organisation des journées sport armées-jeunesse 2023/2024

REFERENCE : a) accord-cadre du 4 mars 2014 entre les ministères de la Défense, de l'Intérieur et des Sports, de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative.
b) note n°0001A23018564 du 19/10/2023 relative à la réponse au lancement du cycle 2023-2024 des JSAJ au PEM

ANNEXE : une

L'accord-cadre cité en référence prévoit l'organisation de journées d'activités sportives pour développer le lien armées-jeunesse en réunissant le personnel militaire et des scolaires, des étudiants, voire de jeunes adultes en formation ou en situation de handicap.

Cette activité, dénommée « journées sport armées-jeunesse », est pilotée au niveau ministériel par la Commission armées-jeunesse et déclinée par armée, direction et service.

Elle consiste à faire organiser localement par les unités, avec un ou plusieurs partenaires (collectivités territoriales, établissements d'enseignement scolaire ou professionnel), une rencontre sportive entre des militaires et de jeunes civils. En complément de l'activité sportive, une séquence de visite, de démonstration ou d'information sur les missions de l'unité doit être initiée afin de favoriser un échange entre jeunes civils et militaires.

L'organisation de ces journées ne nécessite pas de mobiliser un effectif nombreux, ni de viser des activités extraordinaires. L'objectif est d'organiser un moment de contact privilégié et convivial qui peut s'inscrire dans l'action d'ensemble des formations en matière de recrutement, de rayonnement et de contribution à la permanence du lien entre les armées ou la gendarmerie nationale et la jeunesse.

Afin d'en faciliter l'organisation, un dossier préparatoire ou « kit d'organisation » sera mis à la disposition des organisateurs. Il est consultable sur le site internet de la Commission armées-jeunesse : <https://www.defense.gouv.fr/sga/commission-armees-jeunesse-caj>.
(voir en bas de la page)

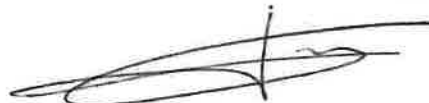
J'ai l'honneur de vous informer que le Pôle écoles Méditerranée (PEM) accueillera, cette année, la journée de lancement des journées sport armées-jeunesse, le mercredi 8 novembre 2023, à Saint-Mandrier-sur-Mer (Var).

A compter de cette date, les unités militaires auront jusqu'au 30 juin 2024 pour organiser leur propre journée sport armées-jeunesse. Il est important qu'elles puissent nouer des contacts fructueux avec leur environnement civil et organiser, à leur convenance, ce rendez-vous majeur avec la jeunesse.

Les modalités pratiques de déroulement d'une journée-type sont annexées à la présente lettre.

Les journées sport armées-jeunesse sont une véritable opportunité pour de nombreux jeunes de rencontrer le monde des armées. A cet effet, les commandants de formation privilégieront le déroulement de ces journées au niveau local.

Le général de corps d'armée Pierre-Joseph GIVRE
Président de la Commission armées-jeunesse



DESTINATAIRES :

- Monsieur le chef d'état-major des armées
- Monsieur le délégué général pour l'armement
- Monsieur le secrétaire général pour l'administration
- Monsieur le chef d'état-major de l'armée de terre
- Monsieur le chef d'état-major de la marine nationale
- Monsieur le chef d'état-major de l'armée de l'air et de l'espace
- Monsieur le directeur général de la gendarmerie nationale
- Monsieur le directeur central du service du commissariat des armées
- Monsieur le directeur central du service de santé des armées
- Monsieur le directeur du service de l'énergie opérationnelle
- Monsieur le directeur du centre national des sports de la défense

COPIES :

- Monsieur le directeur de la délégation à l'information et à la communication de la défense
- EMA/DORH/CPF
- EMA /MGA/SCEM PERF /DIAR – DP SNU
- DRHAT /PREC/Jeunesse
- EMAAE/CESA
- DGA /DRH /sous-direction mobilité et recrutement
- DRHAT /sous-direction recrutement
- DPMM / sous-direction recrutement, écoles et formations
- DRHAAE/ sous-direction recrutement
- DGGN /CRJ
- Messieurs les chefs des centres d'information et de recrutement des forces armées
- Monsieur le chef du service d'information et des relations publiques de l'armée de terre
- Monsieur le chef du service d'information et des relations publiques de la marine nationale
- Monsieur le chef du service d'information et des relations publiques de l'armée de l'air et de l'espace
- Madame la directrice de l'office national des combattants et victimes de guerre
- Madame la présidente de la fédération des clubs de la défense

COPIES INTERNES :

- DSNJ/SDPJ
- Monsieur le secrétaire général de la Commission armées-jeunesse
- Archives/chrono

MODALITES PRATIQUES D'ORGANISATION DES JOURNEES SPORT ARMEES-JEUNESSE (JSAJ)

L'objectif est de développer le lien entre les armées et la jeunesse en s'appuyant sur une activité sportive organisée entre le **8 novembre 2023** et le **30 juin 2024**.

1. Type d'activité à organiser

Une rencontre entre jeunes et militaires à travers une activité sportive suivie d'une présentation de l'unité et de ses missions avec des temps d'échanges.

Le type d'activité, son séquençage, le(s) partenaire(s) et la population de jeunes ciblée (scolaires, étudiants, membres d'une association, etc.) sont laissés à l'appréciation des commandants de formation.

La résonance de cette activité sport armées-jeunesse est à rechercher au niveau local en sollicitant une couverture médiatique.

2. Créneau préférentiel

Les journées sport armées jeunesse seront organisées entre le 8 novembre 2023 et le 30 juin 2024.

3. Informations complémentaires utiles

Un kit d'organisation (modèles de convention, diplômes-type, autorisation du droit à l'image, note d'organisation, etc.), à établir entre les unités et leurs partenaires civils (collèges, lycées, collectivités territoriales, clubs de sport, etc.), est disponible sur le site internet de la Commission armées-jeunesse. (Cf. bas de page).

Les commandants de formation administrative pourront utilement se rapprocher des clubs locaux de la fédération des clubs de la défense (FCD) pour organiser l'activité sport armées-jeunesse de leur unité.

Les unités qui en feront la demande via l'adresse fonctionnelle du secrétariat général de la Commission armées-jeunesse dsnj-caj.secretariat-general.fct@def.gouv.fr, pourront recevoir des tee-shirts « JSAJ » à distribuer aux jeunes participants.

4. Bilan des activités

Un bilan des activités sport armées-jeunesse devra être établi par armée, direction ou service et transmis à la Commission armées-jeunesse **pour le 12 juillet 2024** à l'adresse fonctionnelle dsnj-caj.secretariat-general.fct@def.gouv.fr

Il devra indiquer :

- le nombre de formations ayant participé à ces journées ;
- le nombre de jeunes civils concernés ;
- les retombées médiatiques au niveau local.

Un tableau à renseigner contenant ces informations figurera sur le site de la Commission armées-jeunesse : <https://www.defense.gouv.fr/sga/commission-armees-jeunesse-caj>.



**MINISTÈRE
DES ARMÉES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Marine nationale
État-major de la Marine
Cabinet du chef d'état-major de la Marine**

Paris, le 06 OCT. 2023

Madame,

J'ai bien reçu votre lettre en date du 19 septembre 2023 adressée au chef d'état-major de la Marine et vous remercie de l'intérêt que vous portez à la Marine.

L'événement que souhaite organiser la Commission armées-jeunesse (CAJ), ciblant les jeunes matelots, les élèves des collèges et lycées de la région toulonnaise ainsi que les classes de défense et les associations membres de la CAJ, serait un bon moyen de renforcer les valeurs de la Marine nationale mentionnées dans votre lettre : le dépassement de soi, l'engagement et le goût de l'effort.

J'ai donc le plaisir de vous informer que j'émetts un avis très favorable à l'organisation de cette journée le 08 novembre 2023.

Je vous prie d'agréer, madame, l'assurance de ma
concordance d'intérêt.

Le capitaine de vaisseau Arnaud Tranchant
chef de cabinet du chef d'état-major de la Marine,

DESTINATAIRE :

Madame Valérie Le Gleut – Présidente de la Commission armées-jeunesse
1 place Joffre – case courrier n°20
75507 PARIS Cedex 07